

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-1610

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 18

À l’alinéa 19, substituer aux mots :

« ces situations »,

les mots :

« les situations mentionnées aux trois premiers alinéas du présent II ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.